

Conseil d'école du lundi 29 juin 2015 à 18h30

Présents :

Mme CHAUVIN Nelly, directrice.

Mesdames BERNARD Rachel, DOUCET Elisabeth, VERHULST Cathy, VILLAIN Sandrine, VINCENT Isabelle, LE DUGOU Manon et DOUSSAL Nadine, enseignantes.

Monsieur DUMAS, maire de Meillac.

Mesdames BELIN Audrey, DELAMEZIERE Séveryne, GAMAND Marie, THOUAULT Karine, OGNARD Sandrine, Messieurs POUBANE Bertrand et GUYADER Yoann, représentants titulaires des parents d'élèves.

Mme ROBINAULT Céline, représentante suppléante des parents d'élèves.

Mme CHESNEL, Déléguée départementale de l'éducation nationale.

Excusés :

M. VINCOT, IEN

Mme BERTEL Marie-Anne, représentante titulaire des parents d'élèves.

Mme LE CALVEZ Céline, représentante suppléante des parents d'élèves.

Mme PERIAUX Nathalie, présidente de l'APEEP.

Mme BERNARD Rachel est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour du Conseil d'école

- Approbation du procès-verbal du dernier [conseil ordinaire](#) (27 février 2015)
- Répartition prévue pour l'année 2015-2016
- Organisation du temps scolaire pour l'année 2015-2016
- Bilan des projets de l'année 2015-2016
- Entretien des bâtiments de l'école
- Questions

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil ordinaire (février 2015)

L'approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école est soumise au vote.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Effectifs et répartition prévus pour septembre 2015

Les effectifs prévus pour la rentrée 2015 sont de 189 élèves :

24 CM2 / 22 CM1 / 18 CE2 / 23 CE1 / 18 CP / 33 GS / 29 MS / 16PS / 6 TPS

Départ d'une enseignante : Mme VILLAIN et arrivée d'une nouvelle collègue : Nadine DOUSSAL

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8
Niveaux	MS	TPS-PS-GS	TPS-PS-GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	29			18	23	18	22	24
Enseignant	C.LE BOULANGER ATSEM : K. LOHIER	C. VERHULST ATSEM : C. LEGENDRE	I. VINCENT ATSEM : M. HERPEUX	M. PHILIPPE	E. DOUCET	N. DOUSSAL	R. BERNARD	N. CHAUVIN

3. Organisation du temps scolaire pour l'année 2015-2016

La directrice rappelle l'organisation retenue pour l'année scolaire prochaine. Elle a été validée en Conseil Municipal le 6 mars 2015.

Enseignements :

L-M-J-V : matin : 8h45 – 12h15 / après-midi : 13h45 – 15h30.

Mercredi matin : 8h45 – 11h45

APC (activités pédagogiques complémentaires):

Élémentaire : séance de 1 heure/semaine.

Maternelle : séance de 1 heure/semaine ou 2 séances de 30 minutes par semaine.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignantes) auront lieu en fin de journée scolaire.

TAP : Les TAP sont pris en charge par le personnel municipal. Après une courte récréation de 15h30 à 15h45, les TAP se dérouleront de 15h45 à 16h30.

Garderie :

Une information est également demandée pour les horaires de garderie :

- les horaires de garderie du matin seront : 7h00 – 8h45
- les horaires de garderie du soir seront : 16h30 – 19h00
- en ce qui concerne le mercredi midi, la garderie restera en place de 11h45 à 12h30.

Une information via les cartables sur les nouveaux horaires serait souhaitable.

4. Bilan des projets de l'année 2014-2015

Cycle 1 : projet Cinécole, grande lessive, écomusée, musée des beaux-arts, contes autour du monde, rencontre olympiades, jardins de Brocéliande,

Cycle 2 : Botoa (école d'autrefois), grande lessive, intervention de Laura Thibault du SIM « chants et percussions », chemin de médiation, piscine, chaises d'œuvres, Cinécole,

Cycle 3 : Contes autour du monde, chaises d'œuvres, Meillac à lire, grande lessive, Cinécole, chemin de médiation, correspondance scolaire avec les USA, course d'orientation, Brocéliande, projet d'art avec les collège, permis piéton, visite de l'exposition de Meillac et olympiades.

Remerciements adressés à la Municipalité qui a pris en charge l'ensemble des coûts liés aux transports (total de 3768,42€) ainsi que le financement de l'intégralité du projet « Chemins de Médiation ».

Désignation	Tarifs
Transports cinéma (3 sorties par cycle)	977,20€
Transport St Nicolas du Pelem (Musée de Botoa – cycle 2)	723,31€
Tansport Jardins de Brocéliande	369,82€
Transport Tréhorenteuc (forêt de Brocéliande) cycle 3	791,33€
Transport CM2 : visite Galerie d'art du collège	74,10€
Transport Eco musée + Beaux arts (PS-GS / CP)	274,36€
Transports piscine	55,84€ X10
Chemins de Médiation	7 684 €

Remerciements adressés à l'APEEP qui a financé l'ensemble des coûts liés aux prix des entrées (cinéma, Jardins de Brocéliande, et à la rémunération des intervenants sollicités lors des différentes sorties (guides lors de la sortie en forêt de Brocéliande) : total versé pour les sorties : 2447,83€.

Le site internet de l'école sera bientôt ouvert ...

5. Entretien des bâtiments de l'école :

Une partie de la toiture du bâtiment de l'élémentaire a fait l'objet d'une réfection. L'autre partie est programmée.

Nouveaux photocopieurs :

Deux nouveaux photocopieurs ont été livrés à l'école mais sans option A3. Les enseignantes seront contraintes de faire les tirages A3 en mairie.

Contrat par mois à renouveler ou à revoir.

Différents besoins :

- Souhait de structures dans les cours de récréations de chaque site.
- Fabrication de coffres à rangement pour le préau élémentaire.
- Marquage au sol à refaire, la mairie propose peut-être le choix d'un tapis permanent.
- Un parent d'élève propose de faire peindre gratuitement un carte de France dans chaque cour, la mairie a déjà accepté la même proposition.
- Des structures permanentes vont être choisies.
- Un bac à sable qui ferme dans chaque cour de récréation.
- La question de la restauration des portails de maternelle est posée.
- Réparation du panneau d'affichage est à envisager.
- Demande d'une poubelle sous le préau de la maternelle.
- Demande du nettoyage des cours et des grilles.
- Renouveler la terre du jardin de l'école.
- Demande d'une bande de jardin par classe maternelle.
- Demande d'une petite bordure pour délimiter le petit jardin.
- Demande d'une girouette pour l'école.
- Demande de vidéoprojecteurs pour les classes de maternelles.
- Attente de deux TNI fournis par la communauté de commune et la commune...
- Problème des toilettes handicapés dans le bâtiment élémentaire ainsi que dans les toilettes extérieurs.
- Demande de jeu x de clés supplémentaires pour la salle de motricité.
- Demande concernant le ménage dans le bâtiment élémentaire : il serait souhaitable que deux personnes interviennent sur le bâtiment.

6. Questions diverses :-

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance s'achève à 20h30.

La directrice

Procès verbal approuvé par les membres du conseil lors du conseil d'école du 06/11/2015